

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER

DU 8 AVRIL 2021

NORD

Élues présentes pour la retransmission de la visioconférence en direct de la MVA :

Sonia Figüères : 1^{re} Adjointe Démocratie locale, Vie associative, Affaires générales et Habitat

Bénédicte Ibos : Adjointe à la prévention et Tranquillité publique - Adjointe quartier Nord

Élu.e.s participants à distance :

Rodéric Aarsse, Maire adjoint Urbanisme, Espace public et Bâtiments communaux ; Dominique Trichet Allaire, Maire adjointe à la Transition écologique, Nature en ville, Biodiversité, ENR, Propreté et Zéro déchet ; Farid Hemidi, Conseiller municipal délégué aux Mobilités et à la Voirie ; Dominique Cardot, Maire adjoint aux Ressources humaines et Dialogue social et Président de Malakoff Habitat ; Michel Aouad : adjoint à la Vie de quartier ; Anthony Toueilles, Maire adjoint Politiques sportives ; Fatiha Alaudat Maire adjointe Droits des femmes, Lutte contre les discriminations, Culture de paix, Solidarités internationales et Ville accueillante ; Julie Muret, Conseillère municipale déléguée à la Ville et Genre

Rappel préparation conseil de quartier : L'ordre du jour du conseil de quartier a été co-construit sur la plateforme de participation « nous.malakoff.fr », sur laquelle nous avons laissé les habitants faire des propositions et/ou poser des questions en rapport avec leur quartier. Les propositions ont été ensuite rassemblées selon leurs thématiques afin d'établir l'ordre du jour, dans une logique de transparence les propositions sont toujours disponibles en ligne sur la plateforme. Des temps d'échanges en direct sont prévus à chaque thématique pour pouvoir répondre aux questions spontanées.

Pour le Nord, 9 propositions réparties en 6 thématiques : Prévention, Tranquillité publique ; Urbanisme ; Propreté, cadre de vie ; Vie de quartier ; Voirie, équipement ; Égalité femmes/hommes.

ORDRE DU JOUR :

LES PROCHAINES ÉTAPES DES CONSEILS DE QUARTIER

Le calendrier de travail des conseils de quartier se poursuivra avec deux réunions en interquartier les jeudis 3 et 17 juin (en présentiel si possible sinon sous format visioconférence) ces réunions auront pour but la rédaction de la charte de fonctionnement des conseils de quartier.

La première réunion (jeudi 3 juin) sera sur le rôle des élus dans les CQ et le rôle du collectif d'animation. La deuxième réunion (jeudi 17 juin) sera sur le fonctionnement global des CQ (méthode pour recueillir la parole des habitants, les valeurs des CQ et association aux autres projets participatifs...).

La présentation de la charte de fonctionnement des conseils de quartier aura lieu en conseil municipal à la rentrée (septembre 2021) par 3 représentants des CQ (un/quartier).



Prochaines étapes des conseils de quartier

3 JUIN :

Rôle des élus et
rôle du collectif
d'animation dans
les conseils.

17 JUIN :

Fonctionnement
global des conseils
de quartier.

1/9



I. PRÉVENTION, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Il y a eu plusieurs questions concernant la prévention et tranquillité publique.

🗨 Une première notamment sur le trafic de stupéfiants sur certaines zones du Nord (Gambetta, Savier, Chauvelot)

Bénédicte Ibos : Les questions de trafic de stupéfiants relèvent de la compétence de l'Etat et donc de la police nationale, Il faut donc appeler le 17 pour ces problématiques. La police municipale n'intervient pas sur les questions de stupéfiants, néanmoins, la ville est en charge de la coordination des actions entre les acteurs de prévention et les acteurs de sécurité. Ainsi, la direction Prévention-Tranquillité publique peut recueillir et faire suivre tout témoignage et signalement transmis à l'adresse suivante : dptp@ville-malakoff.fr. ou par téléphone : 01 47 46 77 40

Un autre habitant se questionnait sur le rôle des médiateurs de quartier et plus largement sur les dispositifs mis en place pour prévenir la délinquance et les incivilités

Bénédicte Ibos : Nous sommes très heureux à Malakoff d'avoir des médiateurs de rues, des médiateurs sociaux qui interviennent (à chaud comme en différé) pour régler des problèmes, dans l'espace public (rue, parc jardin..) comme dans les espaces privés partagés (hall d'immeubles, cages d'escaliers, pieds d'immeubles et parkings privés....) pour essayer de créer du lien, d'éviter des conflits, pour discuter. Ils interviennent en heures décalées, sur commande des bailleurs sociaux comme de la ville, si vous souhaitez les faire venir sur votre quartier il faut contacter la ville.

Sur ces horaires :

- Printemps : du 1^{er}/03 au 19/06 du mardi au samedi de 15h à 23h ;
- Été : du 19/06 au 30/09 du mercredi au dimanche de 16h à 00h.

C'est un dispositif financé également par les 2 bailleurs sociaux majeurs de la ville : Paris Habitat ; Malakoff habitat. La ville est en charge du pilotage de la politique locale de prévention de la délinquance.

Il y a notamment le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui articule avec différents professionnels (ville, préfecture, justice, ...). Il y a aussi la prévention spécialisée via le Club Relais qui participe indirectement à prévenir le basculement dans la délinquance des publics enfants, adolescent-e-s et jeunes adultes les plus vulnérables ; La cellule pluridisciplinaire de soutien avec les familles notamment et les jeunes voire les enfants. Le service de prévention enfants-familles de la DPTP : composé de psychologues, il participe directement à prévenir le basculement dans la délinquance par le repérage et l'accompagnement global des publics vulnérables. À Malakoff on est particulièrement soucieux de cette prévention, quand cette prévention fonctionne on a parfois du mal à se rendre compte qu'elle existe.

Une autre question cette fois sur les nuisances sonores, particulièrement rue de la Tour

Bénédicte Ibos : Le problème des nuisances sonores est particulièrement suivi par la mairie. Traditionnellement l'hiver, et c'est encore plus vrai avec le couvre-feu actuel, il y a moins de nuisance sonore.

Le recours aux médiateurs sociaux dans le cadre de relation de voisinage peut être demandé, vous pouvez le signaler à la police municipale en cas de problème récurrent nous pourrons nous rendre sur place afin de constater les nuisances et identifier le responsable pour faire de la médiation.

Nous préconisons donc de saisir à chaud la police nationale en composant le 17 qui pourra intervenir après 22h pour la qualification de tapage nocturne. En appelant le 17, nous aurons une inscription automatique dans leur fichier, ce qui nous permettra d'interpeller les services de la police nationale sur ces faits.

Et enfin plusieurs questions qui concernent à la fois la tranquillité publique mais surtout l'habitat (Malakoff habitat) avec une question sur la sécurisation des espaces



La dptp peut recueillir et faire suivre tout témoignage et signalement transmis à l'adresse suivante : dptp@ville-malakoff.fr. ou par téléphone : 01 47 46 77 40



« Nous sommes très heureux à Malakoff d'avoir des médiateurs de rues »
Bénédicte Ibos



communs des résidences sociales et des questions très précises sur la mise à disposition d'un local à vélo sécurisé et du projet d'aménagement d'une rampe pour l'accès des poussettes au 20 rue de la Tour

Dominique Cardot : Concernant les parkings rue de la Tour, Malakoff habitat, n'en est pas totalement propriétaire, nous partageons avec Paris Habitat. Nous savons qu'il y a des intrusions, des dégradations et des incivilités qui sont inadmissibles. Nous sommes en train de travailler avec Paris Habitat, car nous avons sécurisé notre partie avec notamment de l'éclairage, Paris Habitat s'est engagé à faire des travaux de sécurisation, d'amélioration d'éclairage à partir du 26 avril (porte de parking, éclairage, accessibilité, états des sols etc..).

Je m'engage en tant que président que ce local vélo soit installé avant l'été, nous sommes en train de voir avec les techniciens

La problématique des rampes d'accès est qu'il y a une réglementation importante de mise aux normes. Les techniciens estiment que la rampe pour les poussettes n'est pas réalisable au regard de la réglementation. Lorsque l'on peut faire des rampes on le fait mais toujours au regard des possibilités techniques.

Question en direct :

- J'avais une question sur l'épicerie qui est ouverte jusqu'à très tard voir la nuit malgré le couvre-feu, c'est très bruyant, c'est pénible.

Bénédicte Ibos : Malheureusement le couvre-feu n'est pas respecté partout, après 19h vous pouvez contacter les médiateurs pour qu'ils interviennent en soirée. Vous pouvez aussi prévenir en journée, la garde urbaine de la ville pour nous informer du problème, nous transmettrons à la police nationale. Mais c'est la police nationale qui doit être contactée pour ces problèmes de nuisances sonores le soir, il faut donc appeler le 17, nous sommes en lien régulier avec la police nationale, pour organiser des rondes de nuit sur ces quartiers. C'est la police nationale, qui a la compétence pour intervenir sur ces problématiques (tapage, vente d'alcool hors horaire, non-respect du couvre-feu, ...).

- J'aurais voulu savoir pourquoi il n'y a pas de police municipale dédiée à Malakoff comme à Vanves ? Il y a un manque de présence policière...

Bénédicte Ibos : Je crois qu'il y a une confusion entre police municipale et nationale. Nous avons une police municipale à Malakoff.

Sonia Figuières : Petite précision lorsque l'on dit appeler Vanves, c'est la police nationale, pas la police municipale de Vanves qui n'intervient pas à Malakoff. Nous avons une petite antenne du commissariat à Malakoff qui a été fermée suite au dispositif Vigipirate pour concentrer les forces de police dans une circonscription Vanves-Malakoff comme territoire d'intervention avec des effectifs en nette diminution. Il y a un véritable travail de coordination entre la police municipale et nationale à Malakoff puisqu'une convention a été signée pour que la police municipale soit en renfort de la nationale sur certaines interventions.

2. URBANISME

Il y a une proposition d'un habitant de transformer la station Total Acess en espace vert pour réduire le flot de voiture entrainant des nuisances (sonores, pollution environnementale, danger etc..)

Rodéric Aarsse : Nous avons 3 stations d'essence sur une ville de 2 km² c'est beaucoup, nous travaillons plutôt sur la station BP, rue Larousse qui est sur la ville alors que la station Total est au bord d'une départementale. Lors du dernier renouvellement du bail (environ 2013-2014) de la station essence, l'évolution de ce terrain avait été envisagée, et un projet d'un petit immeuble de logements avait été présenté aux riverains. Ces derniers s'étaient opposés au projet, préférant à l'époque, le maintien de la station essence.

Pour la proposition d'acheter le terrain, la ville n'en a pas les moyens car cela représente beaucoup d'argent pour indemniser les propriétaires et exploitants de la station.



« Je m'engage en tant que président que ce local vélo soit installé avant l'été, nous sommes en train de voir avec les techniciens. »
Dominique Cardot



Malheureusement il apparaît difficile de réaliser un espace vert à cet endroit. En effet, la commune n'est pas propriétaire du foncier et devrait, racheter le foncier, réaliser l'expropriation et l'indemnisation (en % du chiffre d'affaires, très important).

Sur l'avenue Brossolette nous avons entamé une réflexion qui va prendre du temps pour accueillir le prolongement du tramway le T6 qui ira jusqu'à Paris, c'est au stade de la réflexion, cela prend du temps et demande beaucoup de budget avec plusieurs acteurs (département région) l'avenue va donc beaucoup évoluer prochainement.

Un autre habitant souhaiterait avoir des informations sur l'évolution du Quartier Nord (Quelles perspectives ? Quelles évolutions ? Quelles concertations ? Et les futurs projets ?)

Rodéric Aarsse : Il y a plusieurs projets notamment :

Le projet de la Porte de Malakoff :

Avec notamment l'INSEE, il y a eu une concertation pour réfléchir au devenir de cette entrée de ville en 2018 mais l'état a finalement souhaité installer un ministère (des affaires sociales) à la place et ne souhaitait donc plus vendre. On est en discussion pour les aménagements annexes du ministère et de la requalification du quartier. Le projet actuel prévoit la réalisation de 70 000 m² de bureaux (dont environ 40 000m² pour les Ministères sociaux), d'un groupe scolaire de 3000 m² de SDP et d'un complexe sportif de 3500 m² relocalisés pour les protéger des nuisances et d'une salle polyvalente de 3500 m². Il est également prévu d'apaiser les espaces publics (élargissement trottoir sur Larousse, pistes cyclables sur Legrand, et réaménagement de la place de la République), de favoriser les continuités piétonnes, cyclables et paysagères et de favoriser les liaisons avec Paris. Une convention de coopération a, par ailleurs, été signée avec la ville de Paris en ce sens.

Projet EPF Larousse :

Ensuite, la commune travaille avec l'Etablissement foncier d'Île-de-France sur une politique de maîtrise et d'évolution foncière, sur plusieurs secteurs, dont l'avenue Pierre-Larousse. En effet pour éviter que plusieurs promoteurs mènent des projets diffus sur un même périmètre, on essaye de réunir la densification dans un seul projet. L'établissement achète des parcelles pour la ville pour avoir des îlots à densifier. Il va y avoir une requalification sur Larousse afin de densifier le bâti en évitant l'étalement urbain pour faire face à l'arrivée de nouveaux habitants (+20 % selon les estimations).

Question en direct :

- Je représente l'USMM, je rebondis sur votre réponse sur la porte de Malakoff, vous évoquez de nouveaux espaces sportifs, il me semble que le gymnase Duclos va disparaître, j'aurais voulu en savoir plus sur les calendriers de travaux et les impacts sur les pratiques actuelles.

Anthony Toueilles : Un gymnase multisports refait à neuf avec une salle pour les sports de combat.

Rodéric Aarsse : C'est encore tôt pour un calendrier précis, le projet se fera « par tiroir », il y aura d'abord le ministère et l'école, puis la parcelle à côté. En théorie le ministère serait réalisé entre 2024-2025 et il y aurait ensuite l'opération qui concernera les équipements sportifs, on travaille actuellement sur les circulations et la place avec le lien de la coulée verte pour rejoindre Paris, nous verrons prochainement les équipements avec les besoins. On reviendra évidemment vers vous, dès que nous aurons plus d'informations et quand les négociations avec l'état seront finies.

- j'avais posé la question sur la station Total, la station draine beaucoup de véhicules et pas que de malakoffiots, ça donne de la pollution et du bruit, il y avait un intérêt économique avant lorsque la station était exploitée par Elf qui était moins cher. Ce n'est plus le cas, les tarifs de total étant élevés et la station étant automatisée il n'y a pas d'emplois. Votre réponse ne me satisfait pas complètement même si je comprends l'aspect financier. Alors il y a effectivement l'arrivée du tram à Malakoff, je suis membre du comité du PGD. Dès que ce tram arrivera cette station n'aura plus de sens. Je trouve scandaleux le calendrier de la RATP sur le tram T6 qui annonce des travaux



« Il y a eu une concertation pour réfléchir au devenir de cette entrée de ville en 2018 mais l'état a finalement souhaité installer un ministère (des affaires sociales) à la place (...) On est en discussion pour les aménagements annexe du ministère et de la requalification du quartier. »

Rodéric Aarsse



d'extension en 10 ans. Il y a un bras de fer à mettre en place.

Rodéric Aarsse : La question des délais n'est pas que technique, il y a aussi la décision politique, il a fallu se mettre d'accord à plusieurs, nous étions demandeurs. Il y a aussi des complications techniques sur les rails. Ce sont des difficultés à prendre en compte. Nous en sommes à la phase d'étude et de financement, il y a des parcelles à racheter. Je suis d'accord c'est trop long, mais nous ne sommes pas décideur sur ce projet.

Il y a eu en 2012 une concertation pour faire un immeuble sur la station, ce n'est pas ce qui a été retenu. Il y a également une réflexion en cours sur l'apaisement du périphérique pour réduire le flux de véhicule sur la zone.

3. PROPRETÉ, CADRE DE VIE

Il y a pour cette thématique plusieurs questions :

🗨️ Un habitant demande des précisions sur la gestion du boulevard Pinard partagé entre Paris et Malakoff

Dominique Trichet-Allaire : Sur le bd Pinard, les espaces publics et notamment les trottoirs sont répartis entre la ville de Malakoff et la ville de Paris ce qui nécessite un fort travail de lien entre les deux territoires concernant la voirie et son entretien de même pour le ramassage des dépôts sauvages. Il faut savoir que nous ramassons à Malakoff 1tonne par jour de dépôts sauvages, les équipes font le maximum.

Le même habitant voulait des précisions sur les travaux qui vont arriver et les impacts sur le boulevard Pinard

Réponse service : Les habitants du boulevard Pinard sont bien pris en compte. Dans le cadre de la convention de coopération avec la ville de Paris (lien avec le projet Porte de Malakoff, dans l'objectif de résorber les coupures urbaines entre Paris et Malakoff , une réflexion sur le réaménagement d'un linéaire de 2 km de la Porte de la Plaine à la Porte de Châtillon est engagée pour apaiser le boulevard (réduction à une voie de circulation + 1 voie bus), élargir les trottoirs là où c'est nécessaire (notamment à l'endroit de la ZAC), développer une continuité cyclable bidirectionnelle et une continuité paysagère sur l'ensemble du linéaire. Des études sont également menées avec la ville de Paris pour la fermeture d'une des deux entrées du périphérique (AP 14 sous le faisceau ferré ou AR 14 en face du gymnase Duclos).

La ville de Paris réfléchit également à réaménager le jardin Anna-Marly pour le rendre plus ouvert et accessible (décaler la clôture de 10 m au nord, réaménagement intérieur), mais également d'intervenir sur la rue Julia-Bartet ou encore la rue Garamond. Le calendrier des travaux doit encore être affiné avec la ville de Paris mais l'ensemble du secteur devrait être réaménagé à l'horizon 2025. Une fois que les études techniques seront plus abouties, ces projets pourront être présentés et concertés avec les riverains.

La gestion de l'assainissement est réalisée par le territoire VSGP.

Plusieurs questions maintenant sur les nuisances occasionnées par le marché aux puces et les actions de la mairie sur le sujet

Dominique Trichet-Allaire : On est encore sur un mélange de compétence, avec Paris et son marché aux puces qui amènent des nuisances à Malakoff. Nous avons réorganisé le service nettoyage qui travaille le samedi uniquement le matin et intervient le lundi car les marchands partent en début d'après-midi le weekend. Le ramassage des dépôts est une vraie nuisance pour Malakoff.

Bénédicte Ibos : Les puces occasionnent des nuisances sur Malakoff et ce qui pose principalement problème c'est plutôt les biffins et les vendeurs à la sauvette qui contrairement aux vendeurs des puces n'ont pas d'autorisation et sont donc dans l'illégalité. C'est notamment cette catégorie de vendeur qui occasionne du dépôt sauvage sur Malakoff. En effet Paris qui n'a pas forcément de solution « chasse » ces vendeurs à la sauvette sur Malakoff. On travaille avec Paris pour essayer de régler ce problème de vendeur à la sauvette afin qu'ils ne soient plus déportés sur la ville pour limiter le dépôt sauvage.

Sonia Figuières : Dès que l'on a été alerté nous avons fait des courriers à la mairie du 14^e



« Dès que l'on a été alerté nous avons fait des courriers à la mairie du 14^e pour informer des nuisances occasionnées sur Malakoff (...). Il y a des réunions de coordination avec la mairie pour travailler sur des actions à long terme (...). »

Sonia Figuières

5/9



pour informer des nuisances occasionnées sur Malakoff par ces vendeurs rabattus par la police parisienne. Il y a des réunions de coordination avec la mairie pour travailler sur des actions à long terme, on ne peut pas se contenter que d'actions en « one shot ». On souhaite mettre en place une solution pérenne.

Une question sur le parc du centenaire et son rôle de mini poumon vert du Nord :

Dominique Trichet-Allaire : C'est une très bonne suggestion car des plantations d'arbustes viennent justement d'être réalisées pour compléter les massifs. Un projet de remplacement des panneaux d'affichage de règlement des parcs et squares est en cours.

Enfin une question sur la gestion des containers à ordures installés rue Savier et Chauvelot

Dominique Trichet-Allaire : Les emplacements des points d'apport volontaire sont entretenus par les bailleurs sociaux : Paris Habitat et Malakoff Habitat. Les gardiens doivent donc nettoyer régulièrement autour. Les encombrants sont évacués une fois par mois par le territoire VSGP. Les dépôts sauvages sont enlevés par les bailleurs ou la ville mais ces dépôts sont "illégaux". VSGP réalise des sensibilisations auprès des habitants pour communiquer sur les consignes de tri. La ville et les bailleurs retirent le plus souvent possible les dépôts sauvages. La question concerne les compétences des bailleurs sociaux.

Dominique Cardot : Le problème des encombrants est un souci important de la région. Ce sont des incivilités qui nuisent au cadre de vie des habitants. Sur certaines parcelles de Malakoff habitat nous réfléchissons à installer des caméras, nous attendons les réponses du préfet. Il y a des abandons de gravats issus de travaux privés qui se retrouvent devant des logements sociaux afin que la collectivité paie pour eux l'enlèvement de ces gravats. La ville fait des efforts importants sur le sujet et cela coûte une fortune. Il y a une véritable bataille à mener contre ces comportements inacceptables.

Bénédicte Ibos : C'est également le rôle des médiateurs qui font remonter l'information des dépôts sauvages.

Sonia Figuières : Le ramassage des encombrants est une compétence de VSGP, ce n'est normalement pas à la ville de s'en occuper. Nous consacrons malgré tout un budget très important pour le sujet, plusieurs centaines de milliers d'euros.



« Le ramassage des encombrants est une compétence de VSGP, ce n'est normalement pas à la ville de s'en occuper. Nous consacrons malgré tout un budget très important pour le sujet, plusieurs centaines de milliers d'euros. »

Sonia Figuières

Question en direct :

- J'avais une question sur les espaces verts, j'habite à Malakoff depuis 2 mois seulement, j'ai été surpris de voir des petits espaces verts cloisonnés par de petites barrières, notamment entre la rue de la Vallée et Chauvelot, je me demande donc pourquoi ? Si le cloisonnement est dû aux chiens peut-être pourrait-on installer plutôt des sacs et des poubelles au lieu de cloisonner ?

Dominique Trichet-Allaire : Le parc est clôturé, mais non fermé aux publics et je rejoins votre réflexion, cela fait grillage. En effet la clôture est là pour éviter les déjections canines. Ce n'est pas satisfaisant, on travaille avec les services pour rendre ces espaces verts plus accessibles et pour que les habitants en profitent plus.

D'autre part nous avons mis plusieurs points d'accès pour les sacs en plastique, il manque néanmoins une cartographie pour trouver facilement ces sacs. Nous n'avons pas beaucoup de canisite peut être devons-nous en mettre plus dans Malakoff.

- Le passage des poubelles recyclage passe uniquement le jeudi et elles débordent avec un seul passage par semaine, pourriez-vous augmenter le passage ?

Dominique Trichet-Allaire : Le ramassage des ordures c'est VSGP qui s'en charge, je note vos remarques pour leur en faire part, ce n'est pas la compétence de la ville, nous ferons remonter cette demande.

4. VIE DE QUARTIER

🗨️ Nous avons une question sur l'offre des activités loisirs « cours et ateliers » notamment pour les seniors.

Michel Aouad : Dans les 3 maisons de quartiers il existe déjà de nombreuses activités



6/9



proposées aux habitants de la commune. Pour les ateliers et cours, les usagers peuvent s'inscrire à des cours de Guitare, dessins, arts plastiques, loisirs créatifs, anglais, couture, des ateliers informatique, d'écriture, atelier Vélo, échec, danse... En raison de la crise sanitaire, certaines activités ont dû être suspendues mais une partie a pu être maintenue en visioconférence. La ville possède un riche tissu associatif qui contribue à enrichir l'offre auprès des habitants et dans des champs d'intervention très variés : culture, loisirs, sport. Avec l'appui du service culturel, de la MVA, de la Scène Nationale (Théâtre 71) et bien d'autres, les maisons de quartier construisent des partenariats avec certaines d'entre-elles pour mettre en place des projets ponctuels ou annuels. Un programme de sorties est édité à chaque vacances scolaires qui comprend des sorties, des animations, des ateliers thématiques. Entre chaque période de vacances scolaires, les habitants du quartier peuvent se retrouver au sein des structures pour échanger, prendre un café, discuter, participer à une activité. Une à deux fois par an, chaque maison de quartier organise un ou deux week-ends familiaux coconstruits avec les usagers.

Dans le Nord, à la Maison de quartier Jacques-Prévert, tous les mercredis à lieu l'Atelier de Prévert, qui permet aux usagers de se rencontrer pour organiser de manière autogéré une animation ou une sortie pour les semaines suivantes. C'est un moment très convivial où se retrouvent de nombreux retraités. Les activités proposées par les maisons de quartier ne sont pas destinées exclusivement aux seniors mais avec un souci de créer du lien et de renforcer les liens parentaux et intergénérationnels.

Nous vous proposons de vous rapprocher de nos services pour en discuter et voir quel atelier rajouter.

Jocelyne Boyaval : Malheureusement avec le covid, les activités seniors sont arrêtées. Il y a eu un travail pour garder le lien avec les seniors (message, information, suggestion d'activité).

En temps normal : Pour les seniors, il existe un pôle Seniors du CCAS qui s'adresse aux retraités et qui offre de nombreuses possibilités de rencontres et de divertissements. Une gazette diffusée aux adhérents et distribuée dans les lieux publics permet de connaître la programmation. Elle est également consultable sur le site de la Ville. Ce programme comprend des sorties à la journée, à la ½ journée, des ateliers « mémoire », « équilibre en mouvement », informatique, jeux de sociétés, couture et tricot, des randonnées... Des voyages en groupe sont organisés par le CCAS à la découverte d'une région ou d'un pays.

5. VOIRIE, ÉQUIPEMENT

📍 Une question sur la sécurisation du stationnement vélo pour les habitants notamment par l'installation de vélobox

Farid Hemidi : Des emplacements type vélobox ont été installés sur Paris, c'est des dispositifs qui empiètent beaucoup sur l'espace public et qui prennent beaucoup de place sur le stationnement notamment. Avec la mise en place des coronapistes, on a supprimé des dizaines de place de stationnement. On en supprime également pour mettre des arceaux pour les deux-roues. Sur le PLU, pour les logements collectifs des places de vélos. Il y a également VSGP qui à travers le plan vélo met en place des emplacements sécurisés.

On en parle dans les comités de suivi du PGD (plan sur 10 ans avec une vingtaine d'action), c'est principalement l'amélioration du cadre de vie, et il y a le plan vélo dedans, c'est un document cadre volontairement généraliste, pour que l'on puisse se l'approprier. Le comité de suivi est composé d'habitants de chacun des trois conseils de quartiers, l'idée étant dans ce comité de travailler avec différents acteurs de la voirie.

Rodéric Aarsse : Le PLU concerne les nouveaux logements, il y a des locaux sécurisés pour les vélos, avec taille et format spécifique pour répondre à la demande. Maintenant sur l'existant, pour le développement du vélo, il est très important de sécuriser pour éviter les vols. On doit travailler sur des attaches vélos (3 points) et les abris sécurisés, je note la proposition de dynamo Malakoff. On peut éventuellement renforcer la commu-



« Le PLU concerne les nouveaux logements, il y a des locaux sécurisés pour les vélos, avec taille et format spécifique pour répondre à la demande. Maintenant sur l'existant, pour le développement du vélo, il est très important de sécuriser pour éviter les vols. »

Rodéric Aarsse

7/9



nication sur les aides disponibles, notamment la région. On y travaille aussi avec VSGP, mais ce n'est pas suffisant on continue à y travailler sur les stationnements sécurisés et simples. On voit qu'il y a un besoin et il va falloir y répondre.

Question en direct :

- Pour la rue Vincent-Moris et Savier, on a waze qui indique cette rue comme raccourci ce qui fait beaucoup de passage, on a un radar pédagogique qui indique des dépassements de vitesse, je voulais savoir s'il était possible de mettre des dispositifs pour réduire la vitesse des voitures dans ces rues ?

Farid Hemidi : On a ce genre de remontée sur beaucoup d'axes à Malakoff, il faut savoir que toute la voirie gérée par Malakoff est en zone 30, ce n'est parfois pas en adéquation avec des axes gérés par le département notamment. Concernant la rue Vincent-Moris il y avait une chaussée très dégradée avec des petits coussins berlinois, on avait mis un radar pédagogique pour éviter les excès de vitesse. Merci de nous faire remonter ce problème, nous allons travailler dessus avec les éléments techniques et les possibilités sur cette rue.



« On a ce genre de remontée sur beaucoup d'axes à Malakoff, il faut savoir que toute la voirie gérée par Malakoff est en zone 30, ce n'est parfois pas en adéquation avec des axes gérés par le département notamment. »

Farid Hemidi

6. ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Un habitant propose de mettre en place un Centre d'accompagnement pour les femmes victimes de différentes violences (conjugale, harcèlement, violence au travail, abus sexuels, l'excision etc..) mais également aux traumatismes liés au covid.

Bénédicte Ibos : Les questions de la prévention des violences, notamment faites aux femmes, comme de l'aide aux victimes de violences relèvent du champ d'interventions de la DPTP.

- la DPTP coordonne tant les actions de prévention des violences physiques et psychologiques ;

- Elle est en charge du déploiement de permanences gratuites en accès au droit et aide aux victimes, notamment une permanence d'informations sur les droits des femmes et des familles (CIDFF92), d'une permanence d'Avocat (permanence généraliste : droit de la famille, droit pénal, etc.) ; En 2021, sera inclus une permanence dédiée aux droits de l'Enfant et d'une consultation en victimologie (psycho-trauma) pour mieux accompagner vers les soins les victimes, notamment de violences conjugales, sexuelles et intrafamiliales. La ville peut déployer son réseau partenarial en interprétariat si besoin ;

- Le service de Prévention Enfants-Familles de la DPTP anime un Point Ecoute : les psychologues y proposent des entretiens psychologiques individuels et familiaux et participent ainsi indirectement à prévenir les violences ;

- la coordinatrice du CLSPDR assure la coordination des dossiers juridiques/judiciaires (droit civil, pénal et administratif) des victimes (majeures comme mineures) et le lien Ville-Police-Justice afin de favoriser une prise en charge globale de leur situation individuelle.

Vous pouvez transmettre les demandes et signalements ou encore relayer autour de vous les contacts de la Direction Prévention-Tranquillité publique : 01 47 46 77 40 ; dptp@ville-malakoff.fr.

Pour prendre rdv auprès d'une permanence gratuite, notamment CIDFF (face aux problématiques dans la sphère familiale) et avocat (droit de la famille) en téléphonant au 01 47 46 75 00 (accueil général de la mairie).

Fatiha Alaudat : Nous sommes plusieurs élues autour de la thématique des femmes, vous avez raison de dire que la crise sanitaire et les confinements ont mis en avant les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales. La municipalité s'est engagée à développer une maison des femmes durant le mandat. Un diagnostic des pratiques et une préfiguration sont prévus dans les mois à venir pour permettre la création d'une maison des femmes à Malakoff et son orientation c'est-à-dire les services que cette maison offrira. Les services et les élu.e.s en charge de ce projet réalisent actuellement des visites de maison de femmes à Saint-Denis qui est orienté vers la prise en charge médi-



cale et psychique et à Montreuil qui est plus tourné vers les associations d'aides, pour comprendre les projets de ces structures et éventuellement s'en inspirer. Nous suivons également la construction de la maison des femmes de Nanterre. Il est encore trop tôt pour vous dire exactement ce que sera le projet final, nous en sommes encore à l'analyse.

Julie Muret : Effectivement les violences sexistes et sexuelles touchent majoritairement les femmes que ce soit dans l'espace public, dans le couple ou dans le travail, la crise sanitaire a eu des effets néfastes et a aggravé certaines situations, il y a donc urgence pour que les victimes soient prises en charge. Il faut agir à la fois sur des questions de prévention en amont, notamment auprès des jeunes mais également malheureusement une fois que les violences ont eu lieu pour accompagner les victimes socialement, juridiquement et psychologiquement. On a différents services d'accompagnement des victimes, nous avons également mis en place la distribution de violentomètres qui est un outil pédagogique pour évaluer le degré de toxicité de votre relation amoureuse.



« La municipalité s'est engagée à développer une maison des femmes durant le mandat. Un diagnostic des pratiques et une préfiguration sont prévus dans les mois à venir pour permettre la création d'une maison des femmes à Malakoff et son orientation c'est-à-dire les services que cette maison offrira. »

Fatiha Alaudat

